

ASSOCIATION SPORTIVE

Collège Ste-Ursule
 LEGT – LP ND du Kreisker
 29250 SAINT POL DE LEON
 Collège ND d'Espérance
 29233 CLEDER

Déroulement des activités de l'Association Sportive

St Pol de Léon, le 1^{er} septembre 2016

En dehors des heures obligatoires d'Education Physique, les enseignants d'E.P.S. des Collèges et du Lycée proposent aux élèves différentes activités sportives dispensées **gratuitement**. Ces activités s'adressent aux élèves du réseau (Collèges et Lycées).

Les objectifs de l'A.S :

- ⊗ Faire pratiquer des A.P.S.A. (Activités Physiques, Sportives et Artistiques) au plus grand nombre d'élèves sur la base d'un investissement personnel dans le prolongement de l'enseignement de l'E.P.S. dans un esprit de respect des personnes, des règlements et du matériel.
- ⊗ Participer aux compétitions sportives ou rencontres amicales.

GYMNASTIQUE Mme LE VOURC'H Mme. SIOHAN / Mme GUILLERM Mr GUIVARCH / Mr PONS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Lundi de 12h15 à 13h45 (Niveau Masse, débutantes) ◆ Le Lundi de 16 h 30 à 18 h 00 (Niveau Excellence + Promo + Lycée) Le Mardi de 16 h 30 à 18 h 00 (Niveau Excellence + Promo + Lycée) 	Toute l'année
TENNIS DE TABLE Mr. GUIVARCH Mr PONS M. GUILMOTO	<ul style="list-style-type: none"> ◆ le Mardi de 12h15 à 13h45 (6èmes). ◆ le Vendredi de 12h15 à 13h45 (5/4/3èmes) Salle de Sports de Ste Ursule. ◆ Le Mardi de 16h30 à 17h30 (Salle Tennis de table de Cléder). 	Toute l'année De décembre à mars (Cléder)
SURF M. KERAUTRET	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Mercredi rendez-vous à 12h30, plage du Dossen. En fonction de la marée, l'heure est susceptible de changer. M. Kerautret préviendra, en avance, les élèves. ◆ Venir avec son matériel (le Collège ne fournit pas le matériel, mais le professeur peut conseiller les élèves).	Jusqu'au 30 novembre. Reprise après les vacances de Février.
TIR A L'ARC M. GUILMOTO	◆ Le Lundi de 12h45 à 13h30 (collège de Cléder)	Toute l'année
BADMINTON Mr.OLLO Mr GRALL Mme GUILLERM	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Mardi de 16 h 30 à 18 h 00 (Salle Isidore Daniélou St Pol de Léon, Collège + Lycée) ◆ Le Jeudi de 16 h 30 à 18 h 00 (Salle Isidore Daniélou St Pol de Léon, Collège + Lycée) ◆ Le Mardi de 16h30 à 17h30 (Salle Omnisports de Cléder). 	Toute l'année Toute l'année
CROSS Mr. KERAUTRET M. GUILMOTO	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le jeudi de 12 h 00 à 13 h 45 (au stade des Carmes) Saint Pol de léon ◆ Le Mardi de 16h30 à 17h30 (rdv Salle Omnisports de Cléder) 	Jusqu'en décembre
ATHLETISME ESTIVAL Mr DONER M. GUILMOTO	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Mardi de 12 h 00 à 13 h 45 (au stade des Carmes) Saint Pol de léon ◆ Le Mardi de 16h30 à 17h30 (rdv Salle Omnisports de Cléder) 	Fin mars
FUTSAL Mr. GRALL	Le Lundi de 12h15 à 13h45 (Salle I. Danielou, pour le Lycée)	Toute l'année
VOLLEY Mr. OLLO	◆ Le vendredi de 12h15 à 13h45 (Lycée).	Toute l'année
AEROBIC-DANSE Mme GUILLERM	◆ Le Lundi de 12h45 à 13h30 (collège de Cléder)	Toute l'année
HAND-BALL Mr. FRESSIER	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le Mardi de 12 h 00 à 13 h 30 (Salle n°1 des carmes, pour le lycée) ◆ le Vendredi de 12h15 à 13h45 (Salle Isidore Daniélou pour le Collège) 	Toute l'année
BASKET-BALL Mme LE VOURC'H	◆ Le mardi de 12h15 à 13h45 (Salle Isidore Daniélou pour le lycée)	Toute l'année
RELAXATION et/ou RENFORCEMENT MUSCULAIRE Mme SIOHAN	◆ Le mardi de 12h15 à 13h45 (Salle de musculation pour le lycée)	Toute l'année

Les compétitions ont lieu le mercredi (après-midi ou journée). Le nombre restreint de compétitions et les heures d'entraînement permettent de concilier un sport en club et un sport à l'école.

L'élève qui s'inscrit à l'A.S. s'engage naturellement à suivre les entraînements. Des absences répétées ne permettent pas de progresser. Lorsqu'on fait partie d'une équipe, s'engager est quelque chose de très important : une absence peut entraîner l'élimination de l'équipe.

N'hésitez pas à consulter les affichages sur les panneaux des collèges et du lycée.

✂-----
Bulletin à retourner à l'enseignant d'E.P.S. encadrant l'activité

Je soussigné M-Mme : _____ Parents de _____

En classe de _____ Date de naissance ____ / ____ / ____

Certifient avoir pris connaissance du règlement et du fonctionnement de l'A.S. et

autorisent leur fils, fille à participer à l'A.S. pour l'année scolaire 2016/2017 dans l'(les)activité(s) suivante(s) :

Signature des parents :

Signature de l'élève :